

Réf: Dossier 284686

Avis de constitution

SOCIETE « URBAN COD COTE D'IVOIRE » en abrégé « UCCI »

Siège ABIDJAN COCODY MBADON RESIDENCE
LOGBODJE, Lot ND, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08 Jan 2024 reçus par Me Juliette BOHOUSOU, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 11 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « URBAN COD COTE D'IVOIRE » en
abrégé « UCCI »

Objet: Le transport en général, VTC,. La prise de participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus; ce par voie de création de sociétés nouvelles, par apports, souscription, achats de titres ou droits sociaux, par fusion, association en participation ou autrement. Et généralement, toutes opérations commerciales, agricoles, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY MBADON RESIDENCE
LOGBODJE, Lot ND, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme ZAHUI LOHOULA MARIE-ESTHER
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01043 du 02/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06327/GTCA/RC/2024 du 02/02/2024

